



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pollution et nuisances

Question écrite n° 70591

Texte de la question

M. Philippe Folliot interroge M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche sur la part de l'élevage dans l'émission de gaz à effet de serre. Il lui rappelle que, selon un rapport de l'organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'élevage serait responsable de 18 % des émissions de gaz à effet de serre, soit plus que les transports. Il lui demande s'il partage cette analyse et les conclusions qu'il en tire.

Texte de la réponse

L'élevage est une source directe d'émissions de gaz à effet de serre : méthane issu de la fermentation entérique des ruminants, méthane et protoxyde d'azote émis lors du stockage et de l'épandage des effluents d'élevage. Par leur consommation de céréales et de protéagineux, ils sont aussi une source indirecte d'émission importante de gaz à effet de serre notamment à travers la consommation d'engrais azotés pour les cultures de céréales et protéagineux destinées à l'alimentation animale et le changement d'occupation des sols (déforestation). À l'inverse, l'élevage contribue au stockage de carbone dans les sols des prairies. Un rapport de l'organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), daté de 2006, a mis en lumière les impacts environnementaux de l'élevage et chiffré à 18 % la part des émissions directes et indirectes liées au secteur dans les émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ce chiffre ne prend pas en compte le stockage de carbone par les prairies. Au-delà de ce chiffre global, qui n'est pas exempt d'incertitudes, et de la seule problématique du changement climatique, la réflexion sur les filières d'élevage doit tenir compte de leur insertion dans les territoires. Les problématiques d'aménagement du territoire, d'amélioration de la qualité de l'eau, de préservation de la biodiversité, d'entretien des paysages ne peuvent être laissées de côté. Le défi alimentaire, hausse de la population mondiale et hausse concomitante de la consommation moyenne de produits animaux par personne, est aussi un élément majeur de la réflexion. Des équilibres sont à trouver entre différents enjeux alimentaires, économiques et environnementaux, entre différents modes de production. Ainsi, les élevages intensifs (de granivores par exemple) ont l'avantage d'émettre moins de gaz à effet de serre par kilogramme de viande produit. Inversement, les élevages herbagers extensifs sont indispensables dans certaines régions, à la fois pour maintenir une activité économique et des terroirs vivants, et pour préserver l'environnement à travers les nombreuses aménités positives des surfaces en herbe (stockage de carbone dans les sols, qualité de l'eau, préservation de la biodiversité, ouverture et entretien des paysages, protection contre l'incendie en zones sèche...). Dans chaque territoire, les modes de production devront s'adapter aux potentialités du milieu (sol, climat, relief, vulnérabilité du milieu, disponibilité en eau...).

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70591

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 9 février 2010, page 1245

Réponse publiée le : 30 mars 2010, page 3627